

QUARTIER

QUARTIER

UNE PARTIE DE L'ARLEQUIN BIENTÔT RÉNOVÉE

Depuis la rénovation des 40 et 50 galerie de l'Arlequin, de 2014 à 2017, le reste de la barre se languissait de se voir, à son tour, rafraîchir. Une partie des copropriétés 60-120 et 130-170 viennent d'obtenir un accord financier de plus de 30 millions d'euros pour leur rénovation.



Le 150 galerie de l'Arlequin, qui mélange logements publics et privés, fait partie des montées qui seront rénovées dans le cadre du plan de sauvegarde. (photo : Sabrina Boukhatem, Le Crieur de la Villeneuve)

À Villeneuve, la moitié des logements sont des logements privés. Mais ce nombre cache des disparités fortes selon les quartiers. Ainsi, la barre de l'Arlequin abrite un quart de logements privés, répartis sur les montées 80, 100, 130, 150 et 170.

Si la réhabilitation des logements publics est du ressort des bailleurs sociaux, aidés en cela par l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) et les collectivités publiques dans le cadre des programmes de rénovation urbaine, celle des logements privés est à la charge des propriétaires. Problème, à l'Arlequin, les proprios sont loin d'être des nababs capables de claquer les 50 000 euros - minimum - par logement nécessaires à la refonte des façades, à l'installation de nouveaux ascenseurs et à la rénovation des installations d'eau et de chauffage.

Les imposantes copropriétés (60-120 galerie de l'Arlequin : 190 logements privés, 531 logements publics et 80 appartements de la maison de retraite du Lac ; 130-170 galerie de l'Arlequin : 166 logements privés et 254 logements publics), qui mêlent bailleurs sociaux et propriétaires privés, ajoutent à la complexité des opérations de rénovation.

Vu l'état « délabré » des deux copropriétés, un « plan de sauvegarde » a été lancé, sur décision du préfet de l'Isère, en 2013 (lire *Crieur* n° 11, Vers la destruction du

160 galerie de l'Arlequin). L'Agence nationale pour l'habitat (Anah), agence gouvernementale, comme l'Anru, participe financièrement à la rénovation de copropriétés privées.

Lundi 5 février, en conseil municipal, le plan de sauvegarde a été approuvé grâce à deux conventions qui lient les collectivités locales, les propriétaires, les bailleurs sociaux, l'Anah et l'Anru. Les propriétaires privés de l'Arlequin se verront ainsi aidés « à hauteur de 80 % du montant des travaux » par l'Anah. Mieux, la ville de Grenoble et la Métro mettront la main à la poche pour que « le reste à charge pour chaque propriétaire soit de l'ordre de 10 500 € pour un T4 », stipulent les conventions.

Anah et Anru sont dans un bateau...

Le montage financier de l'aide aux propriétaires est malin. En théorie, l'Anah ne finance que 50 % du montant HT des travaux. Dans le cadre de copropriétés mêlant logements publics et privés, tous les propriétaires, ce qui inclut aussi les bailleurs sociaux, ont droit à cette aide. Pour diminuer la douloureuse des proprios privés, les deux bailleurs concernés, Actis (pour les 60-120) et la SDH (pour les 130-170), renoncent à leur

part de cette aide, réattribuée intégralement aux proprios privés (voir le schéma en fin d'article).

De leur côté, les bailleurs sociaux recevront une autre aide publique — de l'Anru cette fois — pour la réhabilitation de leur parc immobilier sur les deux copropriétés. Une décision qui devra être entérinée dans la convention du Nouveau programme urbain (NPNRU ou Anru 2).

Pour l'instant, seule donc la rénovation des montées purement privées (80 et 100) ou mêlant logements publics et privés (130, 150 et 170) a été budgétée.

1 : scission, 2 : segmentation, 3 : rénovation

La première phase du plan de sauvegarde passera par la scission et la segmentation des copropriétés. Le but ? Séparer les montées purement HLM ou purement privées de celles mêlant logements privés et publics. D'abord grâce à une séparation juridique puis avec une séparation physique, par le biais de la coupure des coursives reliant les différents immeubles, par l'ajout de nouvelles montées et par la création d'issues de secours. La destruction du 160 galerie de l'Arlequin, qui devrait débiter d'ici peu, in-

tervient dans ce cadre.

Comme pour la partie rénovation, l'Anah financera en grande partie la scission et la segmentation. Elle couvrira l'intégralité des dépenses des propriétaires privés.

Le montant des travaux dépendra de la qualité de la rénovation votée par chaque copropriété. Avec un risque, celui d'une rénovation à vitesse variable, selon le temps que mettra chaque copropriété pour effectuer la scission et les appels d'offres. Et une réhabilitation inégale, chaque copropriété décidant de la qualité, donc du coût, des travaux.

Les conventions donnent une estimation de 8,3 millions d'euros pour les 80 et 100 galerie de l'Arlequin pour la partie rénovation, plus 1,1 million pour la scission/segmentation et 19,6 millions d'euros pour les 130, 150 et 170, plus 1,7 million pour la scission/segmentation. Soit une addition de 30 millions d'euros. L'Anah apporterait plus de 15 millions d'euros. La Métro au maximum 7000 € par logement social, la Ville 3000 €, soit respectivement 1,8 million d'euros et 800 000 €. Le reste des coûts serait supporté par les bailleurs sociaux, aidés par l'Anru.

BENJAMIN BULTEL

UNE DOSE DE VILLENEUVE, UNE DOSE DE OUAGA, UNE DOSE DE RIO ET ÇA SECOUE

Au fil de ses multiples séjours à l'étranger (Brésil, Burkina Faso, Liban), la BatukaVI a tissé des liens sur plusieurs continents. Pendant une semaine, les jeunes de Villeneuve ont accueilli des musiciens burkinabés.

Ça frappe, ça tape, ça percute et ça siffle sans temps mort ! Salle 150, tous les enfants ne sont pas en vacances et certains travaillent dur. Les jeunes de la BatukaVI et de la Batuca'Ouaga, deux ensembles de percussions brésiliennes, répètent ensemble. Pendant une semaine, du 18 au 25 février, sept enfants burkinabés et leurs accompagnateurs sont à Villeneuve pour un échange avec la BatukaVI. Entre les répétitions et les déambulations, le programme est chargé.

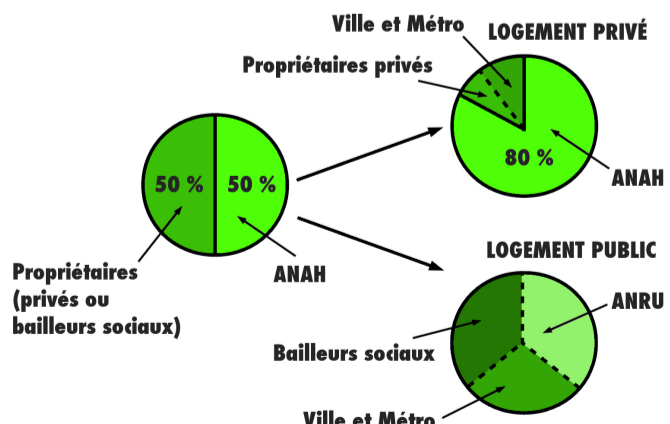
René Fidèle Nitiema, dit Fido, surveille « ses » jeunes. Le directeur de la Batuca'Ouaga, installée à Ouagadougou, au Burkina Faso, raconte la création de la batucada, en 2013, suite à un séjour de la BatukaVI. « Batuca'Ouaga regroupe 27 enfants, de 10 à 23 ans », explique l'homologue de Willy Lavastre (le coordinateur de la BatukaVI), « c'est la première fois qu'ils viennent en France et ils sont très contents d'être ici, même si les démarches pour obtenir les visas ont été très complexes. » D'ailleurs, la Batuca'Saïda, batucada de Palestiniens en lien avec la BatukaVI, devait aussi être de la partie mais n'a pu obtenir les précieux sésames à temps. « Ils seront réinvités aux pro-

chaines vacances, en avril », promet Willy Lavastre.

« La batucada, c'est nouveau au Burkina, mais ça plaît beaucoup ! », avance Fido, « les gens adorent, on est beaucoup sollicité pour faire des déambulations, pour jouer dans les maquis [les bars-restaurants, ndlr] ». Ça marche si bien que l'Atelier artistique Kaam Zoug Bangré (« L'esprit qui libère l'intelligence des enfants », en moré), qui gère la Batuca'Ouaga, a acheté un terrain pour construire un centre dédié à la batucada. Parfait pour accueillir la BatukaVI, qui a prévu de retourner au Burkina Faso en 2020.

Mais avant, puisque la BatukaVI est décidément très cosmopolite, un prochain voyage au Brésil, en 2019, se profile. Pour le préparer, Isis Maria, musicienne et membre d'une batucada de femmes dans la favela de Vidigal, à Rio de Janeiro, participe à cette semaine à Villeneuve. Dur de diriger des jeunes Français quand on ne parle pas la langue. « J'arrive quand même à me faire comprendre, la musique est un langage universel », explique-t-elle. Personne ne dira le contraire.

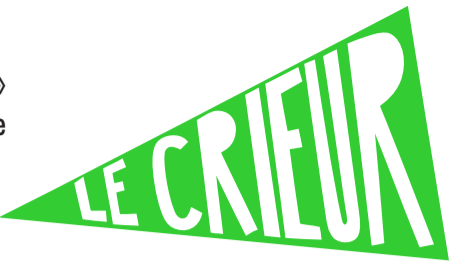
BENJAMIN BULTEL



Exemple : pour des travaux de rénovation s'élevant à 60 000 € (HT) pour son appartement, un propriétaire privé aurait dû recevoir une aide de l'Anah de 30 000 €, le reste étant à sa charge. Ici, il recevra 48 000 € de l'Anah. La ville de Grenoble et la Métro compléteront pour qu'il ne reste à la charge du propriétaire que 10 500 €, dans le cas d'un T4. Le bailleur social, qui aurait dû recevoir une aide de l'Anah, sera aidé financièrement par l'Anru et les collectivités locales, dans des proportions non encore définies. (schéma : Le Crieur de la Villeneuve)

LA CITATION

« [LES FRESQUES], C'EST UNE MANIÈRE POUR QUE LES ÉLÈVES S'APPROPRIENT L'ENDROIT »
 Katy Munoz, prof d'arts plastiques, à propos des œuvres qui sont en train d'être réalisées par les élèves du collège Lucie Aubrac, accompagnés par l'artiste-peintre en bâtiment Jérôme Favre, dans leurs nouveaux locaux, ceux de l'ancien collège des Saules. Les photos des fresques et des anamorphoses sont à retrouver sur le site du *Crieur* : www.lecrieur.net/le-college-lucie-aubrac-se-pare-de-fresques/



AGENDA

Le *Crieur* de la Villeneuve recense les événements du quartier. L'agenda complet est disponible sur le site. N'hésitez pas à proposer des dates !

DU JEU. 1^{ER} AU SAM. 31 MAR.
 Les Arlequinades : différentes manifestations festives et ludiques au Patio, notamment session de découverte des arts du cirque sur la place du marché (samedi 3 mars de 10 heures à 12 heures). Plus d'infos sur www.lecrieur.net.

LUN. 5 MAR. Réunion d'organisation de la semaine d'ouverture au quartier de l'Espace 600, qui aura lieu du 15 au 22 juin. Vous avez envie de présenter un spectacle ? De faire une répétition sur une vraie scène ? Venez !, Espace 600, 97 galerie de l'Arlequin, 17 heures.

LUN. 5 MAR. Projection du film *Nos mères, nos daronnes*, de Bouchera Azzouz et Marion Stalens, dans le cadre du festival de cinéma Les Dérangeantes, consacré à la place des femmes dans la société. La projection sera suivie d'un débat avec Marion Stalens, une des deux réalisatrices. Espace 600, Le Patio, 97 galerie de l'Arlequin, 19 h 30, gratuit.

MAR. 6 MAR. Projection du film *Les Figures de l'ombre*, de Theodore Melfi, dans le cadre du festival de cinéma Les Dérangeantes, consacré à la place des femmes dans la société, maison des habitants des Baladins, 31 place des Géants, 10 heures, gratuit.

MER. 7 MAR. Réunion d'organisation de la fête de quartier, qui aura lieu le 23 juin, local de la Régie de quartier, 17 galerie de l'Arlequin, 12 heures.

À SUIVRE

RETROUVEZ-LE DANS LES LIEUX PUBLICS DU QUARTIER

MER. 7 MAR. Conférence « Numérique pour tous : sécuriser et entretenir son environnement numérique », présentée par des étudiants de Supinfo, bibliothèque Kateb Yacine, Grand'Place, 14 heures, gratuit.

MER. 14 MAR. Assemblée générale de l'Union de quartier Baladins-Géants, sur le thème « Faire quelque chose ensemble pour le quartier », local de l'Union de quartier, 30 place des Géants, 18 heures.

MER. 14 MAR. Projection du film *Good luck Algeria* (dès 10 ans), de Farid Bentoumi, bibliothèque Arlequin, Le Patio, 97 galerie de l'Arlequin, 18 heures, gratuit.

VEN. 16 MAR. Réunion de présentation de l'Urban Cross et des missions de bénévoles (voir rubrique À suivre), Le Patio, 97 galerie de l'Arlequin, 18 heures.

VEN. 23 MAR. Carnaval de la Villeneuve, sur le thème des animaux fantastiques. Accueil des enfants à partir de 16 h 30 sur la place Rouge (maquillage, costumes, marionnettes), départ en déambulation dans le quartier à 17 h 30, mise à feu du bonhomme carnaval à 18 h 30 sur la place Rouge.

Petites annonces, vie du journal, événements du quartier, paroles de collégiens, revue de presse, c'est la rubrique pratico-pratique du *Crieur*.

COLLÈGE Les résultats de la concertation sur l'avenir du collège Lucie Aubrac seront annoncés jeudi 1^{er} mars, à 18 heures, au collège. Plus de 2000 réponses au questionnaire ont été reçues. La décision finale interviendra plus tard dans l'année.

STREET GOLF À lire sur www.lecrieur.net, un reportage avec des jeunes initiés à la pratique du golf en milieu urbain. Du golf à la Villeneuve, ça détonne.

L'URBAN CROSS RECHERCHE TOUJOURS DES BÉNÉVOLES
 Les organisateurs de l'Urban cross (une course urbaine à Villeneuve et au Village Olympique), dont la seconde édition aura lieu le dimanche 8 avril, recherchent des bénévoles pour différentes tâches. Un formulaire, disponible sur le site du *Crieur*, est à remplir.

ABONNEMENT Abonnez-vous à la version papier : recevez *Le Crieur* directement chez vous et soutenez le journal ! En cadeau, les cartes postales du *Crieur* et les archives. Plus d'infos sur www.lecrieur.net, rubrique Abonnement.

POUR TROUVER LE CRIEUR
 Les exemplaires à prix libre sont disponibles ici : Le Barathym, L'Arbre Fruité, boulangerie Arlequin, centre de santé des Géants, maison des habitants des Baladins, bibliothèque Arlequin.

QUARTIER

(RE)COURS APRÈS TES DROITS

Samedi 19 février, au Barathym, une trentaine de personnes ont écouté la conférence gesticulée de Cécile Pastre sur le non-recours aux droits. Les pauvres sont-ils vraiment les assistés ?

Sorte de spectacle solo qui mêle parcours personnel (« savoirs chauds ») et théorie (« savoirs froids », universitaires), la conférence gesticulée est un objet hybride. Pour Cécile Pastre, ce choix de format découle de l'envie de proposer une animation vivante et accessible : « C'était important d'intervenir à la Villeneuve, j'espérais que des personnes se reconnaîtraient dans ma situation, pour les déculpabiliser ou pour les encourager à reprendre les démarches pour leur accès aux droits. »

Mère célibataire pendant ses études, elle a aujourd'hui refermé la parenthèse de la précarité, mais souhaite

témoigner de cette période. L'artiste, en mélangeant anecdotes et données scientifiques, dénonce l'hypocrisie des discours qui stigmatisent la pauvreté (« C'est à ce moment là que je suis devenue le cancer de la société, selon Laurent Wauquiez »). Un tournant idéologique a eu lieu au début des années 2000 : si, auparavant, les pauvres étaient perçus comme des victimes d'un système qui ne savait pas les intégrer, ils sont aujourd'hui regardés comme des coupables qui vivent aux crochets de la société.

Pourtant, certains chercheurs, notamment ceux de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore), notent une recrudescence du non-recours, lorsque des individus peuvent bénéficier de certaines aides sociales mais ne les perçoivent pas, pour quelques raisons que ce soit (lire *Crieurs* n° 14 & 17). En comparant les chiffres de l'Odenore avec les esti-

PARTICIPEZ AUX CONFÉRENCES DE REDACTION !

mations de la fraude sociale (fraude aux cotisations sociales comme aux prestations sociales), « l'assistantat » est loin d'être une réalité. Chaque année, quatre à six milliards d'aides sociales ne sont pas versées, car non-réclamées, alors que la fraude ne représenterait que 694 millions d'euros.

Encore plus parlant pour Cécile Pastre, la comparaison entre la fraude sociale et la fraude fiscale : la première coûterait donc 694 millions d'euros, tandis que l'évasion et l'optimisation fiscale représenteraient un manque à gagner de 21 (selon le gouvernement) à 80 (selon les associations) milliards d'euros par an. D'où la question de l'artiste : « Qui sont les vrais assistés ? »

DÉBORAH MOUGIN

L'ESPACE DÉTENTE

ENVOYEZ VOS ARTICLES !

3			9			6		
	9	4						
		7				8	2	9
	4		5		9			
	8	3	7		1	4	5	
			8		4		7	
2	1	9				7		
						1	8	
		6			3			5

LES PIGEONS EN DISCUTENT « OFFRE D'EMPLOI »

Le Barathym recherche toujours son coordinateur. Il faut avoir plus de 30 ans et habiter un quartier en « politique de la ville ».*

Pourquoi tu ne postules pas ? Tu niches à Villeneuve, non ?

Les pigeons, à 30 ans, on est déjà à la retraite...

5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	8	9
9	8	1	7	6	2	5	3	4	8	7	6	1	2
3	4	7	8	5	9	6	1	2	7	1	4	9	7
2	1	9	4	3	8	7	5	6	2	8	3	6	6
9	8	3	6	7	1	9	4	5	7	4	1	5	2
6	7	2	8	6	4	3	4	6	6	5	7	1	1
3	4	1	8	2	5	3	7	6	9	4	1	8	1
4	1	4	6	5	7	9	6	1	5	6	1	4	4

*Pour plus d'informations sur l'offre d'emploi, voir <http://www.alpesolidaires.org/offres-emploi/> l'association-le-barathym-recrute-une-chargee-de-developpement-et-d-animationfh

Dessiné par Jubilé Écrit par Columba

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES ARTICLES SUR WWW.LECRIEUR.NET

CONFÉRENCE DE REDACTION : LUNDI 12 MARS, 14 HEURES, À LA MDH BALADINS